

## ACOMPAGNER, À SON DOMICILE, LA PERSONNE PRÉSENTANT UNE DÉMENCE

La maladie d'Alzheimer et les démences apparentées bouleversent profondément le projet de vie de la personne et de son entourage. Dès l'annonce du diagnostic, les professionnels de santé endosseront un rôle de soutien, d'aide et d'accompagnement à l'élaboration de stratégies d'adaptation aux nouvelles situations de vie qu'engendre la maladie.

Cette formation a pour objectifs de permettre aux soignants de questionner leur place dans la construction d'un projet de vie pour la personne désireuse de rester le plus longtemps possible à son domicile, tout en préservant une qualité de vie pour ses proches.

### Déroulement de la formation

Nous vous proposons deux formations d'une journée chacune.

#### Niveau 1

##### Prendre soin au quotidien en accompagnant l'évolution des facultés cognitives et mnésiques de la personne soignée

- Les incidences de la maladie sur la mémoire et les conséquences sur le quotidien
- Les modifications du comportement et les adaptations possibles
- L'approche soignante des déficiences dans les soins à domicile

#### Niveau 2

##### L'éthique clinique et l'écoute du projet de vie de la personne

- La pratique professionnelle bienveillante visant à respecter l'autonomie décisionnelle par une démarche éthique et responsable
- Les éléments d'aide à la réalisation du projet de vie de la personne

#### RÉFÉRENCE GEFERS

D01

#### RÉFÉRENCE OGDPC

4196

#### PRÉREQUIS

Aucun

#### PUBLIC

Infirmier(e)s et aides-soignant(s) intervenant à domicile

#### INTERVENANTS

Serge Philippon

#### DURÉE

2 jours en INTRA

#### LIEU - DATES

À convenir selon la demande et les disponibilités.

#### TARIF

Devis sur demande



## Méthode pédagogique

La méthode pédagogique conjugue des apports de connaissances à des aspects pratiques tirés, entre autres, de l'expérience de chacun et des interrogations exprimées.

Interactive, la pédagogie est basée sur les échanges entre le formateur et les personnes en formation et entre les membres du groupe eux-mêmes. Les expériences des uns sont ainsi réutilisées pour aider à la compréhension des autres membres.

Tout en respectant les objectifs de la formation, une grande souplesse préside au suivi des journées. Celle-ci est nécessaire pour être à l'écoute de chacun dans ses interrogations, ses craintes éventuelles ou ses difficultés. Des liens entre les concepts éclairants des expériences heureuses ou malheureuses permettent de mieux les appréhender et de comprendre ce qui a pu réussir ou mettre en difficulté. Des apports réglementaires et conceptuels seront apportés en lien avec les situations. L'échange et les reformulations permettront de s'assurer d'une compréhension commune.

*La posture des formateurs du GEFERS est ancrée dans l'accompagnement du cheminement de chaque participant afin d'assurer la compréhension et l'intégration des apports de la formation. Sur le plan éthique, cette action de formation se déroule dans le souci du respect de chacun et de la tolérance aux situations présentées. La confidentialité et la non substitution à l'autre sont posées comme des règles incontournables.*

## Évaluation

Un premier temps d'évaluation individuel des acquis de la formation est prévu à l'issue de la session de formation sur support écrit. La grille servant de support peut être remise au Service de la formation de l'établissement.

Un second temps d'évaluation en présence d'un responsable des services concernés et du responsable de la formation continue de l'établissement est recommandé.

Ces deux temps de formation pourraient être suivis par une procédure menée par l'établissement et dont nous pouvons convenir, si cela est souhaité, les modalités en commun. L'expérience menée dans d'autres établissements est celle de réunir deux groupes environ six mois après la formation et en présence de responsables de l'établissement afin d'échanger sur les effets de la formation, les bénéfices observés et les difficultés rencontrées.

## Accueil de stagiaires présentant un handicap

Afin d'adapter l'accueil, l'organisation de la salle et l'enseignement, il est souhaité que le formateur soit avisé de la présence d'une personne présentant un déficit sensoriel ou moteur.

